



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



23002841

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

26 DEC. 2022

Le Greffier

Greffier

N° d'entreprise : 809 531 613

Nom

(en entier) : **Maison Plurielle**

(en abrégé) :

Forme légale : **ASBL**Adresse complète du siège : **Avenue du Centenaire, 67. 6061 Montignies-sur-Sambre****Objet de l'acte : Avis rectificatif de l'acte "nominations/démissions AG/CA" du 26/10/22**

Une coquille s'est glissée dans le phrasé du point "B. Décharge aux administrateurs". Celui-ci est nul et non avenu et doit être remplacé par : "L'assemblée générale réunie ce 14 juin 2022 approuve les comptes 2021 et le budget 2022. Elle donne décharge aux administrateurs pour l'année 2021."

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/01/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :
Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).